

# BARREAU DE BORDEAUX « RETROUVER LES LIBER'



Défense des libertés fondamentales, indépendance et adaptabilité. Le Barreau de Bordeaux, incarné par le Bâtonnier Christophe Bayle et le vice-Bâtonnier Caroline Laveissière, a fait le point sur son action au cours de la rentrée solennelle des avocats qui avait lieu le 1<sup>er</sup> octobre. Un temps fort de la profession qui a fait salle comble au Hangar 14, soit 1 200 personnes.

Par **NATHALIE VALLEZ**

# TÉS FONDAMENTALES »

**P**our le Bâtonnier Christophe Bayle, l'événement marquant de son mandat n'aura pas été la grève des avocats (« très dure » a-t-il concédé, « mais juste ») ni la pandémie (l'édition 2020 de la rentrée solennelle a d'ailleurs été annulée). Pour lui, le marqueur de ce bâtonnat restera le recul des libertés fondamentales : « Je me suis senti beaucoup trop impuissant face à l'effritement progressif de nos droits et libertés, effritement inéluctable, sournois et dont finalement presque personne ne parle », a souligné le Bâtonnier, qui a rencontré avec le vice-Bâtonnier Caroline Laveissière, Claire Hedon, défenseure des droits, afin de l'alerter sur ce qu'ils constataient après un an de mandat.

« Nous avons discuté avec la défenseure des droits de la permanence de l'état d'urgence **qui est devenu la normalité.** »

La défenseure est ainsi apparue dans une vidéo pour assurer son soutien à cette cause : « nous avons discuté de la permanence de l'état d'urgence qui est devenu la normalité », a continué Christophe Bayle, « et de l'équilibre entre les pouvoirs. Nous en avons appelé à la République et à sa défenseure pour dénoncer la toute puissance du fait du prince, la toute puissance de ce pouvoir exécutif, qui face à une situation certes, difficile à maîtriser c'est évident (terrorisme, pandémie), porte néanmoins des atteintes croissantes aux droits et libertés des justiciables et de nos concitoyens en général ».

## CONTRE LA PROCÉDURE SANS AUDIENCE ET LA BANALISATION DES AUDIENCES EN VISIO-CONFÉRENCE

Le Bâtonnier est ainsi revenu sur la volonté des pouvoirs publics de promouvoir la procédure sans audience et la banalisation des audiences en visio-conférence. Et de citer l'historien du droit bordelais Jacques Ellul qui écrivait « La vraie menace contre notre possibilité de liberté, c'est l'État bureaucratique ».

Le Barreau de Bordeaux a créé en 2020 un **Conseil de Défense des libertés fondamentales présidé par M<sup>e</sup> Jacques-Brice Momnougui**

Face à ce constat, le Barreau de Bordeaux a créé en 2020 un Conseil de défense des libertés fondamentales, présidé par M<sup>e</sup> Jacques-Brice Momnougui, ainsi qu'une revue dont le premier numéro est consacré (sous forme de débat contradictoire) à la vaccination obligatoire. « Beaucoup de cabinets, dont le mien, sont sollicités par des personnes contraintes par leur employeur de se faire vacciner », a témoigné Caroline Laveissière, « d'autres veulent choisir leur vaccin. Cela recoupe plusieurs droits fondamentaux. »

## RÉFLEXION SUR LA VILLE DE DEMAIN

Plus tard, le vice-bâtonnier, est revenu sur l'indépendance de l'avocat et le secret professionnel. S'ancrant à la fois sur la parole (vigilante, audacieuse et engagée) et l'action. Sur ce dernier point, elle est revenue sur l'action du Barreau pendant le premier confinement. Le Barreau de Bordeaux s'est alors illustré en étant le premier en France à mettre en place des permanences pour les victimes de violences intrafamiliales. Une action saluée par Isabelle Rome, chargée de l'égalité homme/femme au ministère de la Justice. Les deux secrétaires de la Conférence de Bordeaux, Grégoire Mouly et Félix Molteni, ont également pu témoigner de leur action volontaire pour assurer les comparutions immédiates pendant cette période. Le Barreau a su s'adapter et innover avec différentes actions interprofessionnelles telles que les clubs d'entreprises CCI, l'aide aux déclarations fiscales, les cafés de la création, les différentes publications, la contribution aux Audacieuses ou l'atelier d'éloquence en vue de la réinsertion des prisonniers. Présente à la conférence de presse, Virginie Gravière, présidente de l'Ordre des Architectes, a également évoqué le colloque consacré à l'espace public et à la réflexion actuelle sur la construction de la ville de demain. « Nous sommes sortis des cabinets à la rencontre des gens », a résumé Christophe Bayle.